

Texte d'une communication présentée en 2000 au colloque international de la Société d'Étude du Vers (SEV) : *Poétique de la rime* (en Sorbonne, Paris, 2000) sous le titre *Les vicissitudes de la rime normande*. La version écrite a été publiée en 2005 dans l'ouvrage suivant : *Poétique de la rime*, éd. par Michel Murat et Jacqueline Dangel, 219–252. Paris: Champion.

La naissance de la rime normande

Yves Charles Morin
Université de Montréal

Une *rime normande*, c'est une rime phonétiquement inexacte de mots dont les graphies se terminent par *-(i)er* ou *-air*¹. C'est à peu près la seule description qui convienne à l'ensemble des interprétations que l'on a données à ce terme. Le qualificatif de "normand" par lequel on dénonce ces rimes apparaît au cours du XVII^e siècle. On a longtemps admis qu'à cette époque, ces rimes étaient exactes dans les usages régionaux (normands ou autres) de certains des poètes qui les auraient utilisés sans souci de la norme parisienne dominante qui ne les autorisait pas, ou qui ne les autorisait plus². On admet le plus souvent, maintenant, que ces rimes étaient exactes pour tous les poètes qui les avaient utilisées au XVI^e siècle et au début du siècle suivant, et que ce sont des changements de prononciation en cours qui les ont rendues inexactes³. Pour les auteurs qui continueront à les utiliser ensuite (p. ex. Voltaire ou Victor Hugo), par contre, il s'agira alors d'une simple licence poétique⁴.

Je montrerai que la *rime normande* était une licence poétique bien avant qu'on ne la dénonce au XVII^e siècle et qu'on ne lui donne de nom particulier. Les changements dans la prononciation ordinaire qui se sont précipités pendant le XVII^e siècle sont à l'origine d'usages oratoires relativement artificiels dans la lecture à haute voix sans rapport direct avec la rime. Ceux-ci, cependant, provoqueront une réaction normative conduisant au rejet de l'ancienne licence poétique.

-
1. Ceci est un rapport d'étape d'une recherche sur l'évolution phonétique du français, subventionnée depuis de nombreuses années par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par le Gouvernement du Québec (F.C.A.R.), au cours desquelles tous les textes de Baïf, Meigret, Peletier du Mans, Rambaud, Ramus et Vaudelin écrits dans des orthographe réformées et analysés ici ont été saisis et partiellement lemmatisés dans une banque de données informatique — à l'exception de Peletier (1554a). J'aimerais aussi remercier chaleureusement Mme Sabine Chaouche pour les nombreuses références qu'elle m'a communiquées.
 2. Quitard (1869:118–119), Delaporte (1898:191–194), Kastner (1903:76–78), Dauzat (1954:319), Monferran (1999:81, 91n1).
 3. Lote (1955:296 ; 1991:251, 267n20), Elwert (1965:103–104, § 143g), Deloffre (1969 [1984:116–117]), Straka (1985:125), Fragonard et Kotler (1994: 36), Cornulier (1995:221).
 4. Il faut être prudent cependant de ne pas commettre d'anachronisme, comme le fait Quitard (1869:119), qui reproche à Voltaire d'avoir fait rimer *léger* avec *l'air*, sans savoir que le premier se prononçait alors [lezɛr] dans l'usage dominant.

1 Les sources historiques des terminaisons *-er* et *-ér*

1.1 Le timbre de la voyelle

L'examen des assonances et des rimes des textes les plus anciens permet de distinguer quatre voyelles distinctes (monophthongues ou diphtongues) devant *r* en finale de mot — qui vont avoir tendance à se confondre plus tard : (1) le *e* de *fer*, *hiver(n)*, (2) le *ai* de *air*, *vair*, (3) le *e* de *mer*, *cler*, *per* (maintenant écrits *clair*, *pair*) et des infinitifs *-er* de la conjugaison productive, (4) le *ie* de *mier* 'pur', (*h*)*ier*, *mestier*, *rosier*, *legier* et des infinitifs *-ier* de la conjugaison productive (cf. Suchier 1906). On admet en général que les deux premières se confondent très tôt⁵, tandis que les deux autres vont parfois s'échanger (soit par analogie, soit par réduction phonétique de *ie* à *e*). Au XVI^e siècle, les grammairiens les plus conservateurs, par exemple Peletier du Mans, opposent les deux premières — qu'ils prononcent alors avec [ɛ] ouvert — aux deux dernières — qu'ils prononcent avec [(i)e] fermé. Ces observations sont résumées dans le tableau 1.

roman	ancien français	Peletier (XVI ^e siècle)
		terminaisons <i>èr</i>
[ɛ] /—rCV	[ɛ] /—r(C)	[ɛ]
<i>ferrum</i> , <i>hivernum</i>	<i>fer</i> , <i>iver(n)</i>	<i>hiver</i>
[a] /—{i _r V, r _i V,}	[a _i , e _i , ɛ]	[ɛ]
<i>aerem</i> , <i>varium</i>	<i>air</i> , <i>vair</i>	<i>er</i> , <i>ver</i>
		terminaisons <i>ér</i>
[ɛ] /—rV, [a, ɛ] /—r _i V, [a] / [+pal]—rV,	[iɛ]	[iɛ, e]
<i>ferum</i> , ^o <i>leviarium</i> , <i>ministerium</i> , <i>carum</i>	<i>fier</i> , <i>legier</i> , <i>mestier</i> , <i>chier</i>	<i>fier</i> , <i>leger</i> , <i>metier</i> , <i>cher</i>
[a] / [—pal]—rV	[e: ⁶ , e]	[e, iɛ]
<i>marem</i> , <i>subtelarem</i>	<i>mer</i> , <i>soller</i>	<i>mer</i> , <i>soulier</i>

Tableau 1. Les sources des terminaisons *-er* et *-air*.

L'évolution phonétique qui a produit ces deux timbres vocaliques est relativement transparente. Les terminaisons *-er* et *-air* avec [ɛ] ouvert remontent, soit à une voyelle romane [ɛ] (< lat. ĕ) en syllabe romane fermée, soit à la voyelle romane [a] devant *rn* (observée seulement dans lat. CARNĒM > afr. *charn*, *char*, *cher* 'chair'), soit encore à une diphtongue [ai] de l'ancien français (observée seulement dans les mots *air*, *vair*, *flair* et *éclair* et des formes verbales qui n'ont pas survécu). J'appellerai ces terminaisons

5. On opposera les formulations prudentes de Suchier (1906:71–73) aux généralisations de Fouché (1958 [1969:258]).

6. Cette notation pour le reflet de *a* romane en syllabe accentuée ouverte est donnée à titre illustratif; il existe plusieurs autres hypothèses sur la nature de cette voyelle, ce qui n'est pas pertinent ici.

« (anciennes) terminaisons en *-èr*⁷ ». Les terminaisons *-(i)er* avec [e] fermé ont toutes une origine différente des précédentes. Je les appellerai « (anciennes) terminaisons en *-ér* ».

Il faut exclure de ce classement les terminaisons des *mots empruntés*, tels que *Lucifer*, *Jupiter*, *cancer* ou *Alg(i)er*. Ces emprunts n'existaient pas tous en ancien français et leur prononciation peut refléter à chaque période les habitudes de lecture (à voix haute) du latin.

Au cours du XVII^e siècle, la prononciation dans la norme parisienne des voyelles de ces terminaisons va finir par dépendre exclusivement de la survie du *r* final : [ɛ] ouvert lorsque le *r* est prononcé (ce qui est le cas pour toutes les anciennes terminaisons en *-èr* et la presque totalité des emprunts) et [e] fermé lorsque le *r* s'est amuï (ce qui est le cas de la plupart des anciennes terminaisons en *-ér*).

Les historiens de la langue sont loin de s'accorder sur la chronologie des changements responsables de cette distribution (ouverture du [e] fermé, amuïssement et renforcement du *r* final), sur leur nature et sur leur développement dans les différents français régionaux, ce qui explique en partie les différentes interprétations du développement de la rime normande.

1.2 La nature du *r* final

La graphie *r* de l'ancien français aurait pu représenter des sons distincts dans chacun des mots suivants : *fer* < lat. FĒRRUM, *hiver* < lat. HIBĒRNUM, *mer* < lat. MARĒM et *vair* < lat. VARIUM, où elle note respectivement les reflets d'un ancien *r* géminé, d'un *r* préconsonantique, d'un *r* simple intervocalique et enfin d'un *r* palatalisé, qui ont très bien pu avoir des évolutions distinctes. Les historiens semblent unanimes à admettre que ces *r* avaient tous la même valeur phonétique, dès l'ancien français et, par suite, qu'ils auraient dû s'amuï tous également dans les mêmes contextes — en particulier dans les polysyllabes —, si les changements phonétiques avaient été parfaitement réguliers⁸.

2 Des thèses contradictoires sur la phonétique des rimes normandes

Deux interprétations contradictoires de la rime normande s'opposent selon que l'on admet que le *r* final s'était amuï bien avant le XVI^e siècle dans la langue ordinaire et que sa prononciation au XVII^e siècle dans le discours soutenu était un artifice entretenu par

7. Avec le *caveat* exprimé dans la note précédente.

8. Meyer-Lubke (1908 [1934:165 § 218]), cependant, laisse entendre que le *r* préconsonantique de *hiver* devait être différent du *r* final issu du *r* intervocalique, expliquant ainsi pourquoi il s'est maintenu dans ce dissyllabe. Chatelain (1907:81), mentionne aussi brièvement « À la rime, aucun auteur ne dit que *r* soit muette [au XVI^e siècle]; elle est seulement articulée plus mollement dans les verbes en *er* que dans *enfer* ou *Lucifer*. »

les grammairiens ou si, au contraire, l'on estime qu'il s'était maintenu jusqu'au XVI^e siècle dans la langue ordinaire et jusqu'au XVII^e siècle dans le discours soutenu. On opposera ici les analyses de Deloffre (1969) et de Straka (1985) pour la première thèse et celles de Lote (1955, 1991) et de Kastner (1903) pour la seconde.

2.1 Effacement du *r* final avant le XVI^e siècle

2.1.1 La thèse de Deloffre (1969)

Deloffre (1969) part du principe que toutes les consonnes finales de l'ancien français étaient amuïes à la fin du XV^e siècle, et en particulier le *r* des terminaisons *-ér* et *-èr* (il ne précise cependant pas ce que seraient leurs timbres). Ce sont les grammairiens et les maîtres de langue qui seraient responsables de la restauration des *r* finals dans les formes modernes, telles que *finir*, *fier* ou *la mer*. Ces mêmes artisans auraient essayé, mais en vain, de les réintroduire dans les infinitifs en *-er*. Les poètes se sont permis des rimes du type *dissimuler* : *en l'air* bien qu'inexactes dans la langue ordinaire, parce qu'elles avaient la même prononciation dans l'usage artificiel de la poésie et du théâtre. Pour Deloffre, Racine faisait rimer *arracher* avec *cher* en articulant le *r* final de l'infinitif autant que celui de l'adjectif.

2.1.2 La thèse de Straka (1933, 1964, 1965, 1985)

Deloffre ne précise pas pourquoi il admet l'amuïssement généralisé au XVI^e siècle des consonnes finales de l'ancien français, cette thèse étant alors généralement admise. On la retrouve en particulier dans les travaux de Straka, qui disait déjà en 1933 :

En somme, notre analyse prouve, semble-t-il, que dans la prononciation du milieu du XIII^e siècle, il n'existait plus de différences sensibles entre les diverses consonnes finales ; elles étaient toutes muettes ou, articulées faiblement, elles tendaient à disparaître.

(Straka 1933, cité dans Straka 1964:55 [1979:251])

Il réaffirmera cette thèse à plusieurs reprises, en particulier en 1964 :

Les résultats de nos dépouillements nous autorisent à affirmer, semble-t-il, que dès la fin du XII^e siècle, ou au plus tard au début du XIII^e siècle, toutes les consonnes finales étaient dans la partie septentrionale de la France, sinon entièrement muettes, du moins très affaiblies et à peine perceptibles non seulement à l'intérieur des groupes de mots devant consonne, mais aussi en finale absolue. En somme, leur affaiblissement remonte approximativement à la même époque que la troisième vague d'affaiblissement des consonnes implosives (*z*, *s*, *r*) ; toutefois, il semble lui être légèrement postérieur.

(Straka 1964:56 [1979:252], c'est moi qui souligne)

Puis en 1965, où il traite plus spécifiquement du *r* final et du *r* implosif :

En finale, l'amuïssement de l'*r* est aussi ancien [que devant consonne] et reflète la même tendance. Attesté déjà dans la Chanson de Roland (8 exemples), il se manifeste très

largement au XIII^e siècle ; dès cette époque, et jusqu'au XVII^e siècle, on ne prononçait aucune *-r* en fin de mot. (Straka 1965:601 [1979:484])

Depuis le XIII^e siècle, cette consonne n'existait en fait que dans la position intervocalique, tandis que dans les deux autres positions, implosives et finales, qui sont les plus faibles des trois positions où les consonnes s'altèrent plus ou moins facilement, on ne la prononçait plus. [...] La graphie et le parler directeur ont eu raison des tendances physiologiques et l'*r* a partout été réintroduite. (Straka 1965:593–594 [1979:486–487])

Il réitère sa proposition en 1985, en avançant légèrement les dates :

Les consonnes finales, dont l'amuïssement remonte au XIII^e siècle, sinon jusqu'au milieu du XII^e siècle, mais qu'on a généralement continué à écrire, étaient toutes muettes aux XV^e et XVI^e siècles, et jusqu'au début du XVII^e siècle, aussi bien dans les mots populaires que dans la plupart des mots savants. (Straka 1985:111)

C'est dans ce dernier travail qu'il examine explicitement le problème de la rime normande. Il estime qu'au XVII^e siècle, les terminaisons *-er* et *-air* des monosyllabes et des polysyllabes, aussi bien dans la langue ordinaire que dans la langue soutenue, se prononçaient toutes [-e] fermé sans consonne finale. La prononciation [-er] n'existait que dans la langue des grammairiens, d'où elle avait pu s'introduire dans la langue du palais et celle de la prédication, mais non dans la langue du théâtre :

Les auteurs des pièces de théâtre prononçaient-ils et faisaient-ils prononcer sur la scène comme « dans la chaire » et « dans le barreau », ou bien comme on prononçait « dans le commerce du monde », dans le bon usage des « personnes nées et nourries à Paris et à la Cour »? Le théâtre, dont la langue n'est pas celle de la prédication, ni celle du barreau, s'adressait alors avant tout à ces milieux pratiquant le bon usage et il ne pouvait [pas] ne pas adopter leur façon de parler, « la vraie prononciation ». Aussi croyons-nous que les infinitifs en *-er* sonnaient en [é] et que, par conséquent, tous les autres mots ou types de mots, dans lesquels on prononce aujourd'hui l'*r* finale, et qui rimaient avec ces infinitifs à l'époque classique, se prononçaient sans *-r*. (Straka 1985:133)

Il précise ainsi le rôle des grammairiens sur la restauration des consonnes finales :

Comme toutes les consonnes finales, l'*r* était devenue muette au moyen âge, mais dès le XVI^e siècle, les grammairiens ont tenté la restitution de cette consonne plus encore que celle des autres : Barclay (1521), Palsgrave (1530), Péletier (1549), Saint-Liens (1580), Bèze (1584) ont tous demandé qu'on la prononçât sans aucune restriction. (Straka 1985:111).

Si l'on comprend bien cette thèse, les efforts des grammairiens n'auraient finalement porté fruit que pour un petit nombre des terminaisons *-er* et *-air*, qui sont maintenant prononcées avec un *r*, entraînant l'ouverture de la voyelle précédente : *fier*, *amer*, *clair*, *hiver*, *éclair*, *Lucifer*, *cancer*, etc.

Pour Straka, la condamnation des rimes dites “normandes” du XVII^e siècle telles que *fier(s)* : *foyer(s)* ne peut être qu'un anachronisme de censeurs mal renseignés. Ces rimes étaient alors parfaites, puisqu'elles se terminaient toutes par le même [-e] fermé, sans consonne finale. Ce n'est qu'à partir de la fin du XVII^e siècle, lorsque la prononciation moderne s'établit, que la rime devient fautive pour les nouvelles

générations (Straka 1985:131). Il souligne l'absurdité du qualificatif "normande", puisque la prononciation des Normands sur ce point n'aurait pas été différente de la norme (1985:131n165⁹).

2.1.3 L'effacement des consonnes finales

Il est bien facile d'admettre le bien fondé des thèses de Straka. En ce qui concerne la prononciation théâtrale, les témoignages des contemporains sont éloquentes : ce n'était pas celle qui se pratiquait dans la conversation ordinaire (cf. Bray 1954:68–73, Chaouche 1999), ce que reconnaît aussi Deloffre (qui diverge en cela de Straka, même s'il admet aussi l'effacement général des anciennes consonnes finales dans la langue ordinaire). Rappelons, par exemple, le témoignage de Bacilly (1668), selon qui la prononciation théâtrale tout comme la déclamation, demande « l'emphase qui (au contraire de la simple conversation, qui *retranche des lettres* dans le langage familier) se fonde sur l'art de "donner du poids aux paroles" » (Chaouche 1999:241n13 ; c'est moi qui souligne). Straka ne confronte pas ces témoignages et ne peut leur opposer que son intime conviction.

Sa thèse voulant que la prononciation des *r* en fin de syllabe (aussi bien devant consonne qu'en fin de mot) résulte d'une restauration graphique est également intenable. Bien qu'il soit souvent difficile de décider, dans une langue de tradition écrite, si un son s'est maintenu ou s'il a été restauré à partir d'une graphie établie, il existe un certain nombre de formes populaires ou dialectales inconnues de la norme du XVI^e siècle — donc sans graphie permettant la restauration — qui ont survécu jusqu'à très récemment dans les usages ruraux. Or il n'est pas rare que ces formes aient conservé des anciens *r* préconsonantiques. Comme elles n'ont pas pu être influencées par la graphie, il faut que le *r* s'y soit maintenu.

On en donnera un seul exemple, parmi les nombreux qu'on peut invoquer. La forme romane reconstruite ^oVĒRVĒCĀLIS à la source de *bercail* dans la norme, a aussi pris le sens spécifique de 'parasite du mouton', un sens qu'on n'observe dans les textes anciens que dans le domaine francoprovençal (FEW 14.333b). Or cette forme survit aussi dans les parlers modernes, sous les formes *berzeau* en Anjou et [bərzaʊ, bərʒaʊ] en Bretagne romane (Chauveau 1989:45). Le [r] de ces formes n'a pu être restauré directement à partir d'une graphie qui n'existait pas, ni à partir de formes voisines comme *bercail* ou *berger* phonétiquement et sémantiquement trop éloignées.

Il est plus difficile de reconstruire la situation qui prévalait au XVI^e siècle pour les *r* en finale de mot à partir des formes dialectales modernes. En effet, les *r* finals qui reflètent les anciens *r* intervocaliques romans se sont le plus souvent amuïs dans les parlers gallo-romans modernes, sans qu'on puisse toujours décider s'ils avaient déjà atteint ce stade au XVI^e siècle¹⁰. Les autres *r* finals, par contre, se sont maintenus dans de

9. Dans cette note, Straka reprend les hypothèses de Deloffre 1969 sur la prononciation normande à cette époque.

10. Notons cependant que celui-ci était toujours articulé au milieu du XX^e siècle dans le sud du Marais Vendéen (cf. Svenson 1959) pour le domaine septentrional, et en Haute-Loire pour le domaine occitan

nombreux dialectes d'oïl¹¹ ; leur nombre, cependant, est relativement réduit — ne permettant que difficilement d'observer des changements inconnus dans la norme écrite. Celle-ci a conservé *char*, *chair*, *enfer*, *fer*, *hiver*, *ver* (< lat. VĚRMEN), *cor*, *cour* (pour *court*, déjà fréquent au XIII^e siècle), *four*, *jour*, *séjour*, *tour* (fém. < lat. TŪRREM), *tour* (masc., dérivé de *tourner*), *tour* (instrument, masc. < lat. TORNUM, cf. FEW 13:2.80), mais a perdu à date très ancienne *fer* 'ferme, fermement' (< lat. FIRMUM), *ver* 'verrat' (< lat. VĚRREM) et, plus récemment, les deux mots homophones *aubour* 'aubier' (< lat. LABŪRNUM et ALBŪRNUM).

Les formes *fer* et *ver* survivent cependant dans certains dialectes d'oïl, le premier en Wallonie (FEW 3.576) et le second en Picardie et en Champagne (FEW 14.304)¹² — en particulier dans la région de Sézanne (Heuillard 1903:98), relativement proche de Paris — tous les deux avec un *r* final articulé qui ne saurait provenir d'une restauration orthographique.

2.1.4 Les fondements empiriques de l'analyse de Straka

On m'a objecté que s'il est possible que les *r* en fin de syllabe se soient conservés dans les français d'oïl de Vendée, d'Anjou, de Bretagne romane, de Champagne, de Picardie, de Wallonie, etc., ce ne serait pas le cas pour les dialectes vraiment centraux à partir desquels la norme s'est bâtie, les seuls qui seraient pertinents pour l'histoire du vers français.

Il faut bien comprendre, cependant, que la thèse de Straka s'appuie exclusivement sur l'interprétation de graphies médiévales de documents écrits dans l'ensemble de la partie septentrionale de la France (cf. la citation ci-dessus, 1964:56 [1979:252]) et vaut également pour *tous* les dialectes d'oïl. Si son interprétation des graphies médiévales se révèle incompatible avec les dialectes modernes parlés dans des régions qui s'étendent de la Vendée à la Picardie, elle ne saurait être valide pour les parlers centraux.

L'absence dans les dialectes « vraiment » centraux de l'équivalent du *ver* 'verrat' champenois — c'est-à-dire un mot ayant conservé un *r* en fin de syllabe non attesté dans les textes écrits au XVI^e siècle et après — pourrait simplement indiquer que la tradition écrite a mieux enregistré les usages de ces dialectes centraux, ce qui n'est guère surprenant.

(Félice 1976, 1983), où il est difficile de croire à une restauration à partir de la graphie, comme le voudrait en général la thèse de Straka.

11. Les enquêtes de l'ALF montrent que les *r* en finale de mot issus des *r* romans géminés ou des *r* préconsonantiques ont fini par s'amuir dans deux régions principalement: (1) la Normandie (plus régulièrement près de Rouen) et (2) l'Est de la France (Bourgogne, Franche-Comté, Haute-Marne et Lorraine). Cette deuxième région connaît aussi l'amuïssement du *r* devant un grand nombre de consonnes, p. ex. *corde* [kɔd], *garder* [gade]. Enfin, la Wallonie connaît aussi un amuïssement fréquent du *r* devant une consonne en coda, p. ex. liégeois *fwért* [fɥer] 'fort', *fwèrci* [fɥersi] 'forcer', mais *fwèce* [fɥes] 'force'.

12. Le FEW note aussi un hapax ancien français *verre* dont la forme s'explique difficilement dans le domaine d'oïl.

On se saurait donc accepter la reconstruction de la prononciation médiévale du français d'oïl à laquelle Straka est resté fidèle depuis sa thèse de 1933. Un ensemble de facteurs expliquent les résultats du savant romaniste. Sa conception néogrammairienne “uniformitarianiste” du changement phonétique (cf. Swiggers 2001:34) par trop rigide, sa sous-estimation des effets de sandhi¹³ et sa confiance non justifiée dans la justesse systématique des rimes¹⁴ l'ont amené à une solution uniquement fondée sur des documents écrits au moyen âge, qu'il n'a jamais sérieusement confrontée aux observations dialectales récentes.

2.2 Effacement du *r* final pendant les *xvi*^e et *xvii*^e siècles

Les thèses plus anciennes¹⁵ qui admettaient que le *r* final s'était conservé aux *xvi*^e et *xvii*^e siècles, au moins dans la langue soute-nue, ne soulèvent pas les mêmes problèmes. Leur faiblesse, cependant, est qu'elles admettent — comme les précédentes — que les anciennes terminaisons *ér* (avec *é* fermé) et *èr* (avec *è* ouvert) avaient fini par se confondre au *xvi*^e siècle.

2.2.1 La thèse de Lote (1955, 1991)

Lote limite ses observations à la langue de la poésie et ne précise pas comment se serait fait l'évolution dans la langue ordinaire ou populaire. Il suppose que toutes les anciennes terminaisons *-ér* et *-èr* avaient acquis au *xvi*^e siècle une prononciation unique [-er] avec un *e* fermé et un *r* articulé, ce qui permettait de les faire rimer librement.

Au cours du *xvii*^e siècle, le timbre de la voyelle précédente se serait ouvert dans un petit nombre de mots. D'abord dans toutes les anciennes terminaisons *èr*, qui retrouvent ainsi leur timbre original avec un [ɛ] ouvert : *fer*, *enfer*, *hiver*, *ver*, *air*, *éclair*, *flair*. Puis dans les mots savants, comme *Lucifer*, *Jupiter* et *cancer*. Enfin, seulement dans un petit groupe des autres mots : *fier*, *hier*, *cher*, *mer*, *amer*, *cuiller*, *pair*, *clair*. Les mots ayant les anciennes terminaisons *-ér* avec un *é* fermé sont les seuls à conserver le timbre que les autres avaient temporairement acquis au *xvi*^e siècle. À ce moment, les anciennes terminaisons *-ér* (sauf celles du petit groupe où la voyelle s'était ouverte) cessent à nouveau de rimer correctement avec les anciennes terminaisons *-èr*.

13. On ne peut considérer que l'amuïssement des consonnes en finale de mot soit un simple changement phonétique de type néo-grammairien. Il peut résulter de la généralisation analogique d'une variante prépausale, comme l'argumente déjà Clédât (1900), thèse souvent reprise ensuite, en particulier dans le manuel de Pope (1934 [1952:220, § 612]). Ainsi la variante *cer* de *cerf* dans *le cer tombe* — qu'on retrouve aussi devant un *-s* de flexion *li cers*, *les cers* — peut être généralisée à la pause (et rimer avec *fer*) et devant voyelle, où elle peut alterner plus ou moins librement avec la variante *cerf*.

14. On ne saurait par exemple conclure de rimes telles que *dame: arme*, *sage: large* à l'amuïssement systématique du *r* dans l'ensemble des parlers d'oïl (cf. Straka 1965: 601 [1979:484]). Pour certains auteurs, il pourrait s'agir de rimes phonétiquement approximatives. Doutrelepon (1987:162) montre que ce genre de rime est relativement rare dans les œuvres de Chrétien de Troyes, par exemple, et comparable en fréquence à d'autres rimes imparfaites du type *teste: fenestre*.

15. La plupart des tomes de l'ouvrage de Lote ont été publiés après la mort de leur auteur en 1949.

Plus tard, le *r* final des anciennes terminaisons *-ér* (sauf celles du petit groupe où la voyelle s'était ouverte) s'amuïra — dans les noms, comme *grenier* ou *berger*, les infinitifs, comme *chanter* ou *toucher*, et les adjectifs, comme *premier* ou *léger*.

L'ancienne prononciation [-er] se conservait cependant comme artifice de lecture pour accommoder les anciennes rimes, comme *cher* : *chercher*, qui étaient devenues imparfaites. Comme cette ancienne prononciation aurait aussi été conservée dans la langue ordinaire de certaines provinces — dont la Normandie —, on aurait dit de ces rimes qu'elles étaient "normandes".

2.2.2 La thèse de Kastner (1903)

Kastner (1903:76) envisageait aussi une convergence de la prononciation des anciennes terminaisons *-ér* et *-èr* au XVI^e siècle, mais il suppose, contrairement à Lote, que leur timbre se serait uniformément ouvert devant le *r* articulé. L'évolution ultérieure est l'inverse de celle que propose Lote : c'est la perte variable du *r* final dans la langue ordinaire, accompagnée d'une fermeture de la voyelle au cours du XVII^e siècle — [-er] > [-e] — qui aurait rendu ces rimes doublement inexactes si l'on avait adopté la nouvelle prononciation dans la poésie. L'ancienne prononciation [-er] s'étant cependant conservée dans le discours soutenu et la déclamation, les anciennes rimes continuaient à être exactes dans la déclamation du vers.

Bien qu'il relève l'usage traditionnel du terme *rimes normandes*, Kastner n'y attache aucune valeur géographique : ces rimes sont simplement des survivances dans la langue de la poésie d'un usage établi au siècle précédent.

3 La prononciation des anciennes terminaisons *-ér* et *-èr* au XVI^e siècle

Les thèses précédentes s'accordent pour dire que les anciennes terminaisons *-ér* et *-èr* s'étaient confondues au XVI^e siècle. Si leurs prononciations avaient fini par diverger au cours du XVII^e siècle, la prononciation qu'elles avaient acquise au XVI^e siècle pouvait toujours être utilisée à la rime¹⁶. Elles s'accordent aussi pour dire que cette prononciation n'avait rien de régional, que c'était une étiquette apparue à une époque où l'on ne comprenait plus leur source, et où l'on a voulu y voir l'influence des usages de poètes influents originaires de Normandie, en particulier Malherbe et Corneille. Ces thèses, par contre, divergent totalement sur la prononciation commune de ces terminaisons au XVI^e siècle : sans [r] final pour les uns mais avec pour les autres, avec une voyelle fermée ou avec une voyelle ouverte : [-e], [-er], [-er] (seule l'option [-ε] semble ne pas avoir été suggérée).

16. Seul Deloffre ne précise pas s'il s'agit ou non d'une prononciation antérieure.

3.1 Le timbre des anciennes terminaisons *-ér* et *-èr* au *xvi^e* siècle

Il est difficile de savoir à quelle époque, selon les dialectes, les anciennes terminaisons *-ér* et *-èr* se sont, le cas échéant, confondues. Suchier (1906:35, 74) note qu'elles riment très tôt dans les textes anglo-normands. Aucune confusion, par contre dans la copie Guiot de Chrétien de Troyes, où la rime n'est possible qu'à l'intérieur des groupes de mots suivants : {*anfer, fer, yver*}, {*air, flair, vair*}, {*char* 'chair', *char* (véhicule)} et {*amer, cler, mer, per*, infinitifs en *-er*}.

La confusion se serait produite dès le début du *xv^e* siècle, si l'on en juge par les rimes autorisées dans les premiers traités de versification : *enfer* : *chauffer* et *ver* : *arriver* (Anonyme, entre 1411 et 1432, dans Langlois 1902:77–78), *enfer* : *chauffer* et *en yver* : *cultiver* (Baudet Herenc 1432, dans Langlois 1902:153–156), puis dans ceux du *xvi^e* siècle (*Art et Science de Rhétorique* 1524–1525, dans Langlois 1902:378–402, Le Gaynard 1585, et Tabourot 1587).

Ces rimes étaient-elles exactes, cependant, dans les variétés de français sur lesquelles s'est bâtie la norme ? La réponse des grammairiens de la fin du *xvi^e* siècle est sans équivoque : non ! Tabourot le souligne dans ses *Bigarrures* en 1583, même s'il les permet sous certaines conditions (qui n'apparaissent que très indirectement dans son dictionnaire de rimes, publié quelques années plus tard)¹⁷ :

Or, pour te faire mieux goûter la différence qui est entre les viriles et masculines, je te veux donner deux mots de mesme orthographe en *er* qui sont toutesfois de diverses prononciations, *enfer*, *Jupiter* : voy-tu pas que *er* sonne en ces mots comme *air* d'un plein son, au lieu qu'aux verbes, comme *taster*, *abouder*, il sonne plus mollement ; tellement que la rime de l'un avec l'autre n'en vaudroit rien ; car tu ne diras pas :

Il ne faut point s'empoisonner
De la doctrine de Luther

Ny aussi :

Je ne veux pas aller
Misérable en enfer

Au lieu que *mer* avec *Luther* et *enfer* pourroient rimer, comme viriles, et pourra l'on dire :

Il n'y a point de fleuve, il n'y a point de mer :
Le chemin est tout plat pour aller en enfer.

Item

Le prince des démons s'appelle Lucifer,
Qui sème son poison ès livres de Luther,

Et néantmoins faut noter que les viriles riment bien avec les masculines, quand elles sont conduictes par mesmes consonnes ; comme tu rimeras bien *chauffer* avec *lucifer* ou *enfer*, et *disputer*, *contenter* avec *Luther* ; comme aussi tu pourras rimer les mots en *air* avec iceux, comme :

Il ne faut pas toucher
De si près à la chair.

Tabourot [1583] 1866:170 (80–81)

17. On notera l'homophonie des rimes *mer* (ancienne terminaison *-ér*) et *enfer* (ancienne terminaison *-èr*) dans la langue de Tabourot—qui s'inscrit dans le changement en cours discuté plus loin.

Les poètes peuvent donc faire rimer des terminaisons phonétiquement distinctes dans certaines conditions spécifiques, en particulier lorsqu'elles ont la même consonne d'appui. Le témoignage de Lanoue (1596) confirme cette pratique.

ER par *e* qui a la prononciation de la diphtongue *ai*. Ceste terminaizon (de droit) ne se deuroit point aparier à celle en *er* par *é* masculin page 185. col. 1 pour la diferece qu'il y a en leur pronõtiation. Toutesfois puis que le long vlage y a aucunement adoucy ce quil y a de rude, on s'en pourra dispencer mais à tel fi, Qu'õ n'apariera ceux cy qu'à motz dont la derniere syllabe soit conduite par vne semblable confonante, ainfi dira on.

Ceste facheuse mer
Le ne la puis aymer.

mais non.

Ceste importune mer
M'est venu tormenter.

Et s'entend des verbes seulement car les noms n'y peuvent estre cõtrains.

Lanoue (1596:222b)

Du Gardin (1620) répétera les mêmes observations au début du XVII^e siècle (cf. la citation plus bas, p. 237). On ne peut donc pas s'appuyer sur les travaux des poètes du XVI^e siècle pour établir les prononciations courantes des anciennes terminaisons *-ér* et *-èr*. Les seuls témoignages suffisamment précis sont le dictionnaire des rimes de Lanoue (1596) et trois séries de textes écrits dans l'orthographe réformée de leurs auteurs par Peletier (textes de 1550 à 1581), Meigret (de 1548 à 1551) et Baïf (de 1569 à 1574). Les textes de Ramus (1562, 1572)¹⁸ et de Rambaud (1578), aussi écrits pour illustrer leurs réformes orthographiques, ne sont malheureusement d'aucune utilité dans ce cas précis¹⁹. La compilation des données de ces témoins apparaît dans le Tableau 2.

Ce tableau montre que les voyelles des anciennes terminaisons *-èr* ont généralement conservé leur timbre original, seul Peletier note [e] fermé le reflet de la diphtongue [aï] dans *éclair* et *flair* (qui pourrait, pour le premier, résulter d'une analogie sur *clair*). Inversement, l'immense majorité des anciennes terminaisons *-ér*, c'est-à-dire les suffixes *-er* de l'infinitif et les terminaisons *-er* et *-ier* des noms et adjectifs polysyllabiques ont également conservé leur timbre original. Contrairement à l'opinion commune, il n'y a aucune raison de croire qu'il y ait jamais eu homophonie entre ces deux terminaisons au XVI^e siècle (ni plus tard bien entendu), au moins dans les variétés de français proches de la norme parisienne, que cherchaient à décrire Peletier, Meigret, Baïf et Lanoue.

18. Ramus ne distingue pas les *é* fermés des *è* ouverts dans sa grammaire de 1562. Dans celle qu'il publie en 1572, il note régulièrement <e>, peut-être [ɛ] ouvert (?), la voyelle des terminaisons *-(i)er*, dont la distribution est la suivante: suffixe *-ier* des noms et adjectifs (*cerisier*, *entier* — 48 occ.), *cher*, *fier*, *hier*, *mer*, *amer*, *air*, à l'exception du *e* de l'infinitif *-er* pour lequel il note deux timbres: <e> (20 occ.) et <è> (32 occ.). Il n'existe aucune étude, à ma connaissance, sur le phonétisme de Ramus, qui permettrait d'expliquer cette distribution.

19. Rambaud doit enregistrer un français récemment implanté à Marseille, qui ne distingue pas les continuateurs *e* du *a* roman en syllabe ouverte et du *è* roman en syllabe fermée.

Seul un petit groupe de mots, *clair*, *pair*, *mer*, *amer*, *hier* (auxquels viendront s'ajouter plus tard *fier*, *cher* et — temporairement — *léger*), connaissent l'ouverture du [e] original. Ce changement a toutes les caractéristiques d'une diffusion lexicale classique : d'abord *clair* et *pair* dans la langue de Meigret, auxquels s'ajoutent *mer* et *amer* dans celle de Baïf, puis *hier* dans celle de Lanoue²⁰. (Il ne faudrait pas croire, cependant, que ces quatre états notent une progression de la même variété de langue. Il y a, au contraire, suffisamment de divergences entre eux pour affirmer que la langue décrite par Peletier ne peut absolument pas être à l'origine, par exemple, de celle que décrit Meigret, et ainsi entre les usages des autres auteurs.)

		Peletier	Meigret	Baïf	Lanoué
afr. [e:] ou [ie]	-er _v (chanter, laver)	-e-	-e-	-e-	-e-
	-ier _{N.A} (greffier, entier)	-ie-	-ie-	-ie-	-ie-
	-er _{N.A} (oranger, léger)	-e-	-(i)e-	-(i)e-	-e-
	cher	-e-	-e-	-(i)e-	-e-
	fier	-ie-	-ie-	-ie-	-ie-
	hier ²¹	ie-	ie-	ie-	ie-
	amer	-e-	-e-	-ε-	-ε-
	mer	-e-	-	-ε-	-ε-
	pair	-e-	-ε-	-ε-	-ε-
	clair ²²	-e-	-ε- (?)	-ε-	-ε-
afr. [ai]	éclair	-e-	-	-ε-	-ε-
	flair	-e-	-	-ε-	-ε-
	air	ε-	ε-	ε-	ε-
emprunts	Jupiter	-ε-	-e-	-	-ε-
afr. [a]	chair	-ε-	-	-ε-	-ε-
afr. [ε]	fer	-ε-	-ε-	-ε-	-ε-
	enfer	-ε-	-ε-	-ε-	-ε-
	ver ²³	-	-ε-	-ε-	-ε-
	hiver	-ε-	-ε-	-ε-	-ε-

Tableau 2. Le timbre des terminaisons *-ér* et *-èr* au XVI^e siècle

Ce changement de terminaison s'explique en partie par de simples propriétés distributionnelles. L'immense majorité des anciennes terminaisons *-ér* sont dans des mots de deux syllabes ou plus. Les anciennes terminaisons *-èr* au contraire

20. Dans la langue de Lanoue, *amere* au féminin a conservé son [e] fermé: [amer(ə)], mais non le féminin *claire* [kler(ə)] où on pourrait voir l'analogie de (*il*) *éclaire*. Les données du féminin sont ou bien non disponibles ou ambiguës dans les autres témoignages.

21. Meigret écrit le plus souvent ce mot *hier* ou *ier*, avec l'accent aigu sur le *i*, normalement utilisé pour les terminaisons disyllabiques comme (*il*) *lie*, *nier*, (*il*) *nie*, (*il*) *niera*, *melancholie*, *melancholier* (infinitif d'un verbe qu'il fait dériver du nom précédent). Pour Peletier, cependant, la prononciation disyllabique de *hier* appartient à la langue poétique « pour arracher notrè Poësiè d'antrè les meins, ou plus tôt d'antrè les Langues du commun », qui est aussi la seule proposée par Lanoue.

22. Le témoignage de Meigret n'inclut que la forme du féminin *claire* avec un *è* ouvert.

23. Le mot *ver* apparaît une fois dans les textes de Meigret dans le syntagme *le vers de terre*, avec un *s* final probablement fautif.

appartiennent surtout à des monosyllabes²⁴ et forment une classe phonotactique à laquelle *clair*, *pair*, *mer*, *hier* (en supposant que ce dernier était encore monosyllabique) ont pu se joindre par analogie. Le monosyllabisme des mots *clair*, *pair*, *mer*, *hier* et plus tard *fier* peut aussi expliquer, indépendamment de ces analogies formelles, la rétention du *r* final (à la suite de la régression que nous verrons plus tard) et ainsi leur évolution particulière, tout comme l'influence de la forme du féminin pour *cher*, *amer*, *clair* (et plus tard *fier* et *léger*).

3.2 La phonétique du *r* final au *xvi*^e siècle

Le maintien quasi systématique du timbre original des anciennes terminaisons *-ér* et *-èr* dans la langue moderne n'a rien pour surprendre. Plus problématique, cependant, serait la perte du *-r* final des premiers et le maintien des seconds si l'on admettait, comme on le fait généralement, que ces *r* étaient à l'origine identiques. Cette hypothèse, cependant, n'a aucune nécessité historique. Le *-r* final de la terminaison *-ér* reflète un *r* proto-français intervocalique, contrairement aux *r* des autres terminaisons. Les méthodes néogrammatiques classiques conduisent tout naturellement à supposer qu'ils étaient différents malgré la graphie médiévale, et qu'on avait, par exemple, [r] battu comme continuateur du *r* intervocalique et [r] vibrant pour les autres. La perte du [r] battu de la terminaison [-er] '*-ér*' et la rétention du [r] vibrant de la terminaison [-er] '*-èr*' cesse à son tour d'être surprenante, surtout si on admet l'existence d'une régression qui a pu faire substituer au continuateur du [r] battu celui du [r] vibrant. C'est l'essentiel de la thèse que je précise maintenant.

Pour la justifier à fond, il faudrait aussi discuter l'évolution du [r] final des autres terminaisons apparaissant dans *désir*, *vouloir*, *mouchoir*, *cuir*, *mur* etc. et du [r] final de *char*, *tour*, *four* etc. (ce que j'ai l'intention de faire ailleurs).

Nous verrons ici que l'évolution proposée pour les *r* finals est parallèle à celle des *r* internes, en particulier des *r* intervocaliques. D'autre part, certains témoignages du *xvi*^e siècle, et même encore au début du *xvii*^e, mentionnent explicitement une distinction phonétique entre deux types de *r* que la tradition orthographique avait eu pour effet de masquer du discours grammatical²⁵.

3.2.1 L'évolution des *r* intervocaliques

Il ne fait aucun doute que la plus grande partie du domaine d'oïl a longtemps conservé une distinction entre deux types de *r* intervocaliques selon qu'ils étaient géminés ou non en roman. Au *xvi*^e siècle, les grammairiens décrivent le continuateur de *-rr-*, dans *barre* par exemple, comme une rhotique fortement articulée, qu'ils identifient au *r-* en initiale

24. C'est ce genre de propriété distributionnelle qui explique le passage analogique de *-ér* à *-iér* (après une consonne non palatale) — souvent décrit comme un changement de "suffixe" — dans les noms dissyllabiques non-déverbaux, comme *soller*, *sangler*, *coller...* > *soulier*, *sangler*, *collier...*

25. Chatelain (1907:81) avait enregistré cette différence, qui semble ne pas avoir été reprise ensuite dans les études sur l'évolution du français, cf. note 1, page 222.

de mot, celui de *roue* par exemple, et qu'ils opposent au continuateur beaucoup plus faible de *-r-*, comme dans *tare*. (Une distinction qui se retrouve dans la prononciation française du latin, détail qui permet de comprendre les propos des grammairiens). Ces deux sons étaient probablement à l'origine, le premier, une vibrante dentale [r] et le second, une battue dentale [r̥] (cf. Bruña Cuevas 1998). La battue avait tendance à s'affaiblir et pouvait devenir une fricative, [ð] ou [z] (si l'on en juge par les dialectes modernes qui ont connu un développement semblable, cf. Bloch 1927), que les pastiches littéraires des XVI^e et XVII^e siècles écri-vaient indifféremment *s* ou *z*.

Cet affaiblissement a provoqué une forme de régression sociale qui a mené au remplacement de l'ancienne battue par la vibrante [-r-] ou, le cas échéant, de son continuateur dorsal [-R-] ou [-ʀ-] (cf. Martinet 1962). Des régressions de ce genre sont bien connues, en particulier dans l'histoire des dialectes gallo-romans, et ne doivent souvent rien au purisme des grammairiens (qui ne font souvent qu'enregistrer les normes sociales).

Il n'est donc pas du tout exclus que le *r* final ait eu la même évolution, de sorte que la battue finale [r̥] s'est progressivement amuïe (en passant ou non par une étape fricative [θ] — plutôt que [ð] peut-être)²⁶ et qu'il en est aussi résulté une régression sociale qui lui a fait substituer la vibrante dentale [r] ou un de ses continuateurs dorsaux [R] ou [ʀ]. Contrairement à celle du [r] intervocalique, la régression du [r̥] final n'a pas été générale ; elle n'a pas affecté les terminaisons les plus fréquentes *-ér* et *-iér*, qui ont fini par perdre leur consonne finale. Ainsi donc, la battue finale [r̥] doit sa survie en français moderne à deux causes distinctes : un changement analogique de certains monosyllabes en *-ér*, comme dans *mer*, et sinon plus tard une régression d'origine sociale, comme dans *fier*, *miroir* ou *chasseur*.

3.2.2 Le témoignage des grammairiens

Quels sont les indices matériels d'une distinction entre deux *r* en finale de mot comparable à celle des deux *r* intervocaliques ? Les témoignages des grammairiens ne sont pas très nombreux et souvent indirects ; leur convergence est cependant non équivoque et montre que la différence était perceptible dans certains usages encore au début du XVII^e siècle.

Le témoignage le plus clair est celui du grammairien picard Sylvius (1531:85 [Dubois 1998:298]) qui observe que *Mor* dans *saint Mor* (*sanctus Maurus*) et *mor*²⁷ dans *ge mor* 'je mords' < lat. MÖRDĒŌ forment une paire minimale, telle que dans le

26. Les premières discussions concernant les étapes de l'amuïssement du *r* final remontent aux travaux de Anderson (1898) et Vising (1899) et ont donné lieu à une intense polémique dont on trouve probablement les derniers échos dans le travail de Millet (1926) et celui de Bloch (1927). Aucun de ces travaux, cependant, ne semble envisager l'hypothèse d'une distinction phonologique entre deux *r* en position finale de mot.

27. La forme *mor* de la 1^{sg} du présent de l'indicatif de *mordre* est un développement analogique fréquent au XVI^e siècle, par troncation de la consonne finale étymologique du radical (cf. Morin 2001).

premier « mot [...] nous faisons entendre *r* plus mollement que dans [*ge mor*] *mordeo* (1531:85 [1998:298], cf. aussi Thurot 1883:147).

Un demi-siècle plus tard, Tabourot, observe que le *er* de *enfer* et *Jupiter* « sonne en ces mots comme *air* d'un plein son, au lieu qu'aux verbes, comme *taster*, *adouber*, il sonne plus mollement » (1583: [1866:170 (80–81)]. Lanoue fait la même distinction : « Ceste terminaizon [-*ér*] ayât l'*e* masculin, on doit observer d'en mener les rimes par vne mefme confonante [...] pource que cet *é* n'a quasi point de subsiftâce, s'il n'a l'apuy d'vne confonante semblable a celui auquel on l'adjoit pour en remplir la rime » (185a).²⁸ Ces deux auteurs ne disent pas spécifiquement ce qui rend les terminaisons *-ér* moins consistantes que les terminaisons *-èr*. Il est peu vraisemblable que la qualité de la voyelle en soit responsable, malgré leur terminologie²⁹.

Du Gardin, originaire de Picardie, entérine encore au début du XVII^e siècle les observations de Tabourot et de Lanoue :

L'ay dict ia deux ou trois fois (*er* doux). D'autant qu'en aucuns mots l'(*er*) rude, comme en *Jupiter*, *enfer*, *Luther*, *Lucifer*, ou l'(*er*) fe prononce rudement. Vous diriez que *fer* en *Lucifer*, *enfer*, sonne comme la premiere en *ferrum* ; pareillement la derniere en *Jupiter* & *Luther*, sonne comme la premiere en *terror*. Mais les dernieres en *chauffer*, *taster*, & quasi tous les autres mots en *er* sonnent plus doucement, tout ainfi comme la premiere en *fero*, *tero*. esquels mots on entr'oit tant seulement vn peu l'(*er*) qui se ioinct quasi comme à l'*o* & à l'*e* en prononçant, de forte que *ter* en *tero*, & *ter* en *taster* donnent la mefme resonance. [...] *LVcifer* avec *Luther* : *Jupiter* avec *enfer* peuuent bien rimer d'autant que (*er*) en iceux est de virile terminaizon. Mais les autres mots finis en (*er*) doux [...] estâs gouvernés de leur confonante enteriment mieux, qu'avec vne ryme terminée en *er* rude, ores qu'icelle soit auffi regie de mefme confonante. du Gardin (1620:87).

Ailleurs dans son traité, du Gardin fait un grand nombre d'observations fines et nouvelles, montrant qu'il avait observé des usages régionaux du français de Picardie souvent inconnus de ses prédécesseurs (cf. Morin 2000:208). La distinction qu'il fait entre les deux terminaisons *-er* ne saurait donc être simplement une reprise servile de traités antérieurs. Ses observations apportent des précisions originales sur la distinction entre les deux *r* finals : il identifie clairement celui de *fer*, *Jupiter* à la vibrante intervocalique [r] des mots latins *FERRUM*, *TERROR* et celui de *chauffer*, *taster* à la battue intervocalique [r] (ou son continueur) des mots latins *FERO*, *TERO*. On peut certainement

28. La consonne d'appui n'est en général pas exigée des rimes fermées par une consonne finale. Pour la terminaison *-et*, par exemple, Lanoue conseille fortement l'usage d'une consonne d'appui « Ceste terminaizon estant fi copieuse, On se doit altraindre à en mener les rimes par mefmes confonantes », notant « toutefois cependant qu'au bezoin la rime ne laissera d'estre bonne autrement. » (283a–b). L'exigence de la consonne d'appui n'est absolue pour les rimes fermées fréquentes que lorsqu'elles se terminent par *r* final < [r] ou par un *s* final après voyelle brève.

29. Le métalangage hérité de l'Antiquité incitait les grammairiens à inclure le contexte dans les propriétés des voyelles, comme lorsque Lanoue précise qu'une consonne donne de la « subsistance » à la voyelle précédente. On trouvera la même ambiguïté chez Tabourot (1588:15r^o). Il n'est pas impossible d'ailleurs que la distinction de timbre entre le [e] fermé et le [ɛ] ouvert était neutralisée dans la langue de Tabourot, comme c'est le cas dans le français régional de la région dijonnaise (cf. Taverdet 1989); ainsi son dictionnaire permet librement les rimes du type *assez: decès* (153 v^o) ou *coiffez: parfaits* (154 r^o). Il distinguait probablement les durées des voyelles de *assez* et *decès*, cependant (15 r^o).

exclure que la distinction concerne les timbres des voyelles précédentes auxquelles les qualificatifs « rude » et « doux » conviennent difficilement³⁰.

On comprend mieux dans ce contexte à quoi renvoient les références à des prononciations « douces » ou « modérées » du *r* (que nous avons mis en caractères gras) que font parfois les grammairiens du XVII^e siècle. Ainsi :

Le trouue naïfè, la fantafie d'aucuns, qui affectent vne lâche prononciation du bas populas, d'obmettre & fupprimer du tout, toutes les *r*, finales, ainfi. *Vous plaiſt-il veni diſné avec moy, vous me ferez plaiſi*, au lieu de dire. *Venir, diſner, plaiſir*, avec **moderee** prononciation de l'*r*.
Maupas (1618: 11 r^o)

Les infinitifs ont encore bien de la grace d'efre un peu prononcez, ce font tous les termes qui finiffent en er, en ir, & en oir : par exemple, pour vous aimer, pour s'entretenir avec vous, pour s'habiller à la mode, pour aller, pour donner, pour partir, pour fortir, pour etablir, pour vouloir, pour pouvoir, pour canonifer ; bref dans ces rencontres, il faut **un peu** faire fonner les dernieres fillabes, ce qui donne un tres-grand agrément à la parole.
Marguerite Buffet (1668:144)

Pierre de la Touche offre probablement le dernier témoignage de la prononciation du *r* faible dans la conversation (on ne peut exclure cependant qu'il renvoie à des usages formels) qui disparaîtra au moins dans la 4^e édition en 1730.

Cette confonne [R] fe prononce à la fin des mots. Exemples : *car, mer, éclair, loir, recevoir, delir, obſcur, amour, pudeur, &c.* Excepté.

1. A l'infinitif des verbes de la première & de la ſeconde conjugaiſon. Exemples : *parler finir &c.* prononcez *parle, fini &c.* Cependant quelques perſonnes veulent qu'on prononce l'*r*, mais d'une **maniére douce & peu ſenſible**.
la Touche (1696:21–22)

Selon les régions et les milieux sociaux, cependant, la battue [r] s'était totalement amuïe plus ou moins tôt de la conversation. Sa disparition, ainsi que celle de (certains) [s], semble avoir été répandue à Dijon à la fin du XVI^e siècle, entraînant chez les moins instruits des hypercorrections, rapportées par Tabourot :

car ie voy bien qu'il eſt de ceux qui font auſſi bien le preterit en *er* que l'infinitif en *e*, & eſtiment encor que ce ſoit vne elegance de ſçauoir bien erciſer : comme celui qui diſoit, *L'ay manger à mon ſoupper d'vn bon paſter, qu'auoit apporter môſieu l'Abber de la Trinitier, & croy qu'aucun n'a ofer y touché & en taſté à ſa volonter*.

Tabourot 1588 *Préface* ò ij v^o

Et notez qu'encor bien que vous adioutiez vne *r*, ou *s*. apres ceſt *é*, ſi ne pert il pas ſa force, qui eſt cauſe qu'en la prolotion de noſtre lãgue pluſieurs perſonnes n'en font aucune difference, ains tant s'en faut que comme i'ay remarqué en la preface du preſent liure, ils erciſſeront ou eſſiſſeront lors qu'au vray Orthographe il n'y aura ny *r*, ny *s*, & diront diſné pour diſner, ou diſner pour diſné, & diſnez pour diſner et diné. Erçiſer ou eſſiſſer c'eſt a dire prononcer des *rr*, & des *ss*. ou il n'y en doit point auoir.
Tabourot 1588:15 r^o

30. On peut trouver cependant l'usage de l'adjectif « rude », dans l'expression « prononciation [trop] rude », pour condamner le timbre d'une voyelle (la Touche 1696:22). Il faut distinguer cet usage normatif de l'usage descriptif chez du Gardin.

L'usage du *r* faible se perpétue quelque temps dans la déclamation, où il permet de respecter les contraintes métriques sans “heurter” l'oreille. À ce moment, cependant, il a probablement disparu des usages ordinaires et doit être acquis spécifiquement pour la déclamation (comme le sera au début du XX^e siècle la vibrante dentale [r] par les chanteurs populaires parisiens). C'est ainsi que de nombreux grammairiens de la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e font encore très nettement ressortir le contraste entre la prononciation des deux *r* dans la poésie :

Monfieur de Vaugelas au chapitre qu'il a fait de l'H aspirée & de l'H muette, a établi pour une maxime constante que l'R finale ne se feçoit point sentir dans les infinitifs terminez en *er* & en *ir* ; & qu'on prononçoit, par exemple, *allé, couri*, & non pas *aller, courir*. Il a dit la mesme chose à l'égard des infinitifs en *er*, dans une remarque particulière. Il devoit dire que cette R finale ne se prononçoit point en ces infinitifs dans la prose : car elle se prononce à la fin des vers ; & au milieu, devant une voyelle. [...]

A l'égard des infinitifs en *oir*, non seulement l'R finale se fait sentir dans leur prononciation, mais elle s'y prononce **fortement**. Ménage (1675–1676:253–254)

Pour ce qui est de l'*r* finale, il y a bien de la dispute parmy ceux qui chantent principalement pour les *r* des infinitifs des Verbes, soit en *er*, ou en *ir*, comme *aimer, dormir, donner, souffrir, &c.* Mille Gens qui confondent le fort & le rude, le doux & le fade, veulent absolument supprimer ces fortes d'*r*, & se fondent sur ce que dans le langage familier on ne les prononce en aucune maniere, à moins que dans le Parisien vulgaire pour les infinitifs en *ir*, *fortir, mourir*, ou dans le Normand pour les verbes qui se terminent en *er*, comme *manger, quitter*. D'autres veulent absolument qu'on les prononce en toutes rencontres, & d'autres que l'on y garde de certaines mesures.

Je suis de l'avis de ceux-cy, & ie pressens que c'est une erreur, de vouloir entièrement supprimer l'*r*, sans laquelle non seulement la Declamation est fade & sans force, mais encore le sens en est équivoque [...]. Aussi est-ce vne erreur de vouloir prononcer l'*r* avec force dans les infinitifs des verbes, lors que la Chançon n'en vaut pas la peine, comme il peut arriuer dans les *Vaudevilles*, & il faut en ce rencontre vser de prudence, & se tenir dans vne certaine **mediocrité**, & vn milieu qui fasse que la Prononciation ne soit **ny trop rude, ny trop fade**. Bacilly (1679:295)

[...] j'ai ouï des gens qui parlent & prononcent fort bien, faire sonner quelquefois l'*r* finale de ces Infinitifs devant des mots régis commencés par une consonne, & qui recitoient ces Vers ainsi :

*Je sçaurai dans l'instant pour un si beau dessein
Reveiller ton ardeur, & d'échauffer le sein, &c.*

[...] & je vous assure que cette prononciation ne laissoit pas d'avoir son agrément. [...] à condition] que celui qui prononce ces fortes d'*r* devant des consonnes, pour donner plus de fermeté à la prononciation, ne fit **qu'effleurer l'articulation** de ces *r*, comme fait celui à qui je les ai entendu prononcer en recitant des Vers. [...encore ne faut-il pas qu'] ils le prononcent comme un *e* ouvert ; c'est à dire comme l'*e* du mot *cher*, ou [...] comme la double voyelle *ai* dans ces mots *clair*. [...] ils doivent aussi éviter de faire] que cette *r* finale se prononce comme double, & un peu plus fort que les *r* qui se trouvent au commencement & au milieu d'un mot ; & que cela étant, il est difficile de prononcer l'*e* qui la precede,

autrement que comme un *e* ouvert, comme vous le pouvez remarquer en prononçant le mot latin *terra*.
Hindret (1696:714, 730–734)

L’R finale des infinitifs en *er* & en *ir*, ne se prononce point dans les infinitifs en Profe. Cette restriction est juste, car en Vers cette R se prononce à la fin du Vers, & au milieu devant une voyelle. Au contraire l’R se fait sentir **fortement** dans les infinitifs en oir, *vouloir*. &c. A propos de cette Remarque, l’R se plaint dans la dispute des Lettres, que l’I & l’E l’ont si fort **affoiblie à la fin des mots**, qu’on ne l’entend presque plus aller ni venir.
Renaud (1697:570–571)

Pour venir maintenant à la prononciation de l’*r finale*, dans les verbes qui terminent en *er* ou en *ir* à l’infinitif, comme *aimer*, *cherir*, &c. ce qu’il y a de principal à en dire, c’est que généralement parlant l’*r* ne s’en prononce jamais dans la conversation, ni devant une consonne, ni lorsque le verbe finit le sens, & que même on néglige souvent de la prononcer devant une voyelle. Mais que dans la prononciation soutenue, comme lorsqu’on parle en Public, ou qu’on déclame des vers, il faut, soit à la fin du sens, ou du vers, soit devant une voyelle, faire toujours sentir l’*r* ; & que même il est bon de la faire entendre aussi devant une consonne, quoi-qu’alors la prononciation en doive être **plus ou moins adoucie**, suivant que la consonne qui suit étant plus ou moins dure à prononcer, peut rendre aussi plus ou moins dur le son de l’*r* qui la précède.
Regnier-Desmarais (1705 [1707:48–49])

Dans *foyer*, c’est un *é* fermé, après lequel on ne fait point sentir l’*r*, ou du moins on ne la fait sonner que **bien peu**. Mais dans *fier*, c’est un *è* ouvert, après lequel on fait entendre l’*r* à plein. Ces deux sons étant si différens, ne peuvent donc pas rimer ensemble. Car la rime est faite, non pour les yeux, mais pour l’oreille. On appelle ces sortes de rimes, *des Rimes Normandes*.
d’Olivet (1738:81–82)

3.2.3 La tradition orthographique

Les grammairiens du XVI^e siècle notent tous que *r* est prononcé en finale de mot. Aucun, à l’exception de Sylvius (1531), ne mentionne de distinction entre un *r* fort et un *r* faible. On ne se surprendra pas que Rambaud (1578), qui décrit un français régional implanté récemment à Marseille, ne fasse pas de différence. Il est moins évident pourquoi ceux qui devaient la connaître soient si discrets.

L’absence de contraste phonémique est probablement en cause. Les grammairiens prennent conscience de la distinction entre les continueurs de *-rr-* et *-r-* par la comparaison de paires telles que *barre* et *tare*. La nature du *r-* à l’initiale du mot ressort de confrontations de syntagmes comme *la raie*, *l’arrêt* et *l’araignée*, par exemple. Il n’existe pas d’oppositions pour les *-r* en fin de mot, sans que la voyelle précédente ne soit également distinguée : après les [a, u, ε] des terminaisons usuelles en *-ar*, *-our* ou *-èr* apparaît normalement la vibrante [r] tandis qu’après les [i, y, e, o] des terminaisons en *-ir*, *-ur*, *-ér* et *-or*, c’est la battue [ɾ] qu’on entend³¹. Ce n’est qu’exceptionnellement qu’une forme analogique comme *je mor* (pour *je mord* ou *je mors*)

31. Le problème est plus complexe pour les terminaisons *-oir* et *-eur* dont les voyelles reflètent très souvent des anciennes suites dissyllabiques *-ëoir* et *-ëeur*, dont la durée résultante a pu provoquer des réanalyses de la rhotique finale.

s'oppose au continuateur de *-aurum*. L'observation précise d'autres dialectes aurait aussi permis d'observer les diffé-rents *r* ; comme le fait Sylvius (1531:135 [1998:350]), encore lui, qui distingue le *r* final de l'infinif -*ar* de l'occitan et du francoprovençal (issu du lat. -*ĀRĒ*) du *r* final du français septentrional (issu du lat. -*ARRUM*) — sans néanmoins faire de rapprochement avec les *r* finals de l'infinif des parlers d'oïl. En général, cependant, les grammairiens perçoivent très mal les sons des autres langues ou dialectes qu'ils rapprochent des leurs sans mentionner les différences phonétiques. Ils ne sont donc pas préparés à entendre les différents *r* en fin de mot que ni la graphie, ni le contraste phonémique, ni la tradition ne leur permet de distinguer.

On peut penser que l'enseignement de la lecture a aussi contribué à occulter les différences. Cet enseignement s'appuyait essentiellement sur des techniques d'épellation transmises depuis l'Antiquité, qui faisaient prononcer à haute voix le nom de chacune des lettres d'une syllabe "graphique" et à fusionner les suites ainsi produites pour suggérer la prononciation de chacune des syllabes. La lettre *r* était prononcée soit [εrə] (cf. Meigret et Ramus), soit [εr] (cf. Peletier et Rambaud), toujours avec un [ε] ouvert et un [r] vibrant. Pour les lettrés, la vibrante [r] apparaissait donc comme la prononciation soignée du *r*, quelle que soit sa prononciation effective dans un mot particulier. C'est cette prononciation qu'ils avaient tendance à emprunter dans les registres formels, comme ceux de la déclamation ou de la chanson. Au xvi^e siècle, la voyelle des anciennes terminaisons *-ér* gardait certainement son timbre [e] fermé lorsqu'on remplaçait dans la déclamation le [r] battu par la vibrante [r]. À cette époque, l'ancien [e] fermé était encore articulé devant [l] et [f] finals dans les textes de Peletier et de Meigret³² : *tel, quel, ciel, miel, chef, clef, br(i)ef, grief*. Il deviendra [ε] ouvert par la suite ; Lanoue ne connaît déjà plus de [e] fermé devant *l* final que dans le mot *ciel*. Il est le dernier grammairien à noter un [e] fermé devant une consonne finale articulée dans une terminaison masculine.

Au xvii^e siècle, la tradition oratoire qui permettait l'articulation forte du *r* graphique des terminaisons *-ér* dans le discours soutenu se maintiendra quelque temps. Elle entraînera de plus en plus l'ouverture de la voyelle précédente, comme le font remarquer un grand nombre de grammairiens. C'est cette articulation ouverte de la voyelle qui fait l'objet de critique, plus probablement que celle de la consonne finale. La solution, bien sûr, est de ne pas prononcer le *r* final à la fin du vers (comme dans la prononciation courante), ou alors — pour les plus habiles — d'apprendre à articuler un [e] suivi d'un *r* faible ou d'un *r* fort, des sons ou des combinaisons de sons maintenant disparus de l'usage ordinaire.

32. La voyelle est ouverte pour Meigret dans le mot *tel* (85% des formes en [ε]), mais non dans *quel, le quel, du quel*... (avec seulement 15% des formes notées [ε]).

4 En conclusion : la naissance de la rime normande

Les terminaisons *-ér* (de *mer, aimer* etc.) et *-èr* (de *enfer, fer, air* etc.) avaient des prononciations distinctes en ancien français et n'ont le plus souvent jamais cessé d'être distinctes. Seul un petit nombre de mots ayant à l'origine une terminaison *-ér* (*mer, clair, pair, amer...*) ont eu une évolution irrégulière, de type analogique ou distributionnelle, qui leur a fait adopter la terminaison *-èr*, probablement pendant la deuxième moitié du XVI^e siècle. Les terminaisons *-iér* (de *chier* 'cher', *fier, bergier, entier*) constituent un cas particulier des terminaisons *-ér* et ont dans l'ensemble évolué de la même manière que celles-ci

Ce serait une grave erreur de croire que la rime entre ces deux terminaisons (p. ex. *enfer : triompher*), qui n'est pas rare dans les poésies des XV^e et XVI^e siècles, était nécessairement exacte. Il suffit de lire les mises en garde de Tabourot et de Lanoue à la fin du XVI^e siècle pour voir que, pour nombre de poètes, ce ne pouvait être qu'une licence. Il n'est pas impossible que ces licences aient leur source dans les usages de poètes provinciaux ou méridionaux, dont le français régional ne distinguait pas nécessairement ces terminaisons ; la démonstration, cependant, n'en a pas encore été faite.

Les terminaisons *-ér* et *-èr* se distinguaient à la fois par le timbre de leur voyelle et par l'articulation de leur rhotique finale : [r] battu (ou peut-être même une fricative non-stridente se rapprochant de [s] ou de [θ]) après [e] fermé et [r] vibrant après [ɛ] ouvert. Il est probable, cependant, que dans la lecture à haute voix et la déclamation, on pouvait remplacer le [r] battu (ou sa variante fricative) par son partenaire vibrant plus intense.

C'est Vaugelas qui le premier se serait insurgé contre la licence alors communément admise :

Je ne m'estonne pas qu'en certaines Prouinces de France, particulièrement en Normandie, on prononce, par exemple, l'infinitif *aller* avec l'*e* ouuert, qu'on appelle, comme pour rimer richement avec *l'air*, tout de mefme que si l'on escriuoit *allair* ; car c'est vice du païs, qui pour ce qui est de la prononciation manque en vne infinité de chofes. Mais ce qui m'estonne, c'est que des personnes nées & nourries à Paris & à la Cour le prononcent parfaitement bien dans le discours ordinaire, & que néantmoins en lifant, ou en parlant en public, elles le prononcent fort mal, & tout au contraire de ce qu'elles font ordinairement ; car elles ont accouftumé de prononcer ces infinitifs *aller, prier, pleurer*, & leur semblables, comme s'ils n'auoient point d'*r*, à la fin, & que l'*e* qui precede l'*r* fut vn *e*, masculin, tout de mefme que l'on prononce le participe *allé, prié, pleuré*, &c. fans aucune difference, qui est la vraye prononciation de ces sortes d'infinitifs. Et cependant, quand la plus-part des Dames par exemple, lifent vn liure imprimé, où elles trouuent des *r*, à l'infinitif, non feulement elles prononcent l'*r* bien forte, mais encore l'*e* fort ouuert, qui font les deux fautes que l'on peut faire en ce fujet, & qui leur font infupportables en la bouche d'autruy, lors qu'elles les entendent faire à ceux qui parlent ainfi mal. De mefme, la plus-part de ceux, qui parlent en public soit dans la chaire, ou dans le barreau, quoy qu'ils ayent accouftumé de le bien prononcer en leur langage ordinaire, font encore sonner cette *r*, & cet *e*, comme si les paroles prononcées en public demandoient vne autre prononciation que celle qu'elles ont en particulier, & dans le commerce du monde. Quand j'ay pris la liberté

d'en avertir quelques-vns de mes amis, ils m'ont répondu qu'ils croyoient que cette prononciation ainfi forte auoit plus d'emphafe & qu'elle empliffoit mieux la bouche de l'Orateur, & les oreilles des Auditeurs. Mais depuis ils se font defabufez, & corrigez, quoy qu'avec vn peu de peine, à caufe de la mauuaife habitude qu'ils auoient contractée.

Vaugelas (1647:437)

Vaugelas, cependant, ne semble pas tant condamner la licence poétique que la prononciation emphatique [-er] de la terminaison *-ér* dans les *autres* manifestations de la parole publique (lecture à haute voix, la chaire et le barreau), “comme” on l'utilise normalement “pour rimer richement”. Quelques années plus tard, cependant, Lancelot jette l'anathème qui signe probablement l'acte de naissance de la rime normande :

La seconde observation est de l'é ouvert & de l'é fermé. Car outre l'e muet ou Feminin, nous en avons encore deux autres : l'un ouvert & clair, comme en ces mots, *progrés, excés, mer, enfer, fer, Iupiter, &c.* & l'autre fermé comme en ceux-cy, *liberté, libertez, aimer, triompher, affister, & tous les Infinitifs semblables.*

Or ces deux prononciations sont si différentes, que quoy que les Poètes anciens & nouveaux prennent souvent la liberté de les rimer ensemble, comme en ces deux vers de Ronfard :

*Sers-moy de phare, & garde d'abifmer
Ma nef qui flotte en si profonde mer.*

& que de même Malherbe ait rimé *philosopher* avec *enfer* : Néanmoins il n'y a point d'oreille qui n'en soit choquée ; & il est certain qu'à bien juger des choses, cette rime doit être rejetée, non seulement comme peu bonne, mais comme tout-à-fait vicieuse. Et il faut croire aussi, que ce qui a introduit ce mauvais usage, n'a été que la mauvaise prononciation de quelques Provinces de France, principalement vers la Loire & dans le Vendomois d'où étoit Ronfard, & dans la Normandie d'où étoit Malherbe, où l'on prononce *mer, enfer, Iupiter* avec un é fermé, comme *aimer, triompher, affister.* Lancelot (1663:63–64).

Non sans reprendre Vaugelas qui, selon lui, aurait voulu bannir le *r* des terminaisons *-ér* dans la récitation des vers :

... quand l'Auteur des Remarques sur la Langue Française, dit que l'*r* des Infinitifs *aimer, enflammer, &c.* ne se prononce point, cela ne se doit entendre que de la prose, & lors que le mot qui suit commence par une consonne. Autrement on ne pourroit mettre ces Infinitifs en vers avant les mots qui commencent par des voyelles... On peut ajouter à cela, qu'il y a certains mots en *er*, comme *cher, rocher*, que l'on rime avec ces Infinitifs en *er*, comme Malherbe rime *cher* avec *chercher*... Or s'il falloit prononcer *cherché*, comment pourroit-il rimer avec *cher* ? Dira-t-on *ché* pour *cher*? Lancelot (1663:57)

La licence a vécu. Les Normands, quant à eux, sont coupables d'avoir donné le mauvais exemple, les Normands... et les autres provinciaux qui parlent mal. Non qu'on sache vraiment comment ils prononçaient les terminaisons fautives : [er] selon Vaugelas (puis Quitard 1869:118–119), [er] selon Lancelot (repris par Ménage 1666:371, Richelet 1671:193, Andry de Boisregard 1689:456–457, Renaud 1697:568). Phérotée de la Croix (1694:57) et Dangeau (1694 [1927:4–5]) — qui reproduisent tous les deux la démonstration de Lancelot — sont plus prudents et ne se prononcent pas sur la

prononciation des Normands, pas plus que plus tard d'Olivet (1738:81–82) et Desfontaines (1739:72).

Un ensemble de facteurs, sociaux et linguistiques, ont provoqué l'abandon de l'ancienne licence. L'amuïssement complet du [r] battu (ou de son continuateur) dans la langue parlée a fait paraître encore plus artificielle l'articulation vibrante [r] des terminaisons *-ér* à la rime (celle-ci a néanmoins longtemps conservé des défenseurs : Bacilly 1668:295–298, Mourgues 1685 [1724:39–40], Regnier-Desmarais 1705 [1707:48–49], Grimarest 1712:288). C'est cependant l'ouverture de la voyelle dans ces terminaisons qui a dû être déterminante, comme le montrent les distinctions faites par Lancelot.

Ce dernier condamne sans recours la rime *philosopher* avec *enfer* mêlant le [e] fermé au [ɛ] ouvert, mais n'a aucune réserve pour la rime de *cher* avec *chercher*, qu'il fait prononcer [-er] en poésie, avec le [e] fermé de la prononciation ordinaire et un [r] probablement vibrant, exigé pour la rime avec *cher*. Ménage (1666:371, 1675:253–254) et Regnier-Desmarais (1705 [1707:48–49]) entérinent les propositions de Lancelot. La Touche (1730:32–33), qui ne fait plus allusion à la prononciation du *r* final des terminaisons *-ér* et *-ir* dans la langue ordinaire comme dans la première édition de son ouvrage, précise maintenant que le *r* se prononce « un peu à la fin des vers » et laisse entendre que la voyelle précédente est un [e] fermé. Mourgues (1685 [1724:39–40]) et Grimarest (1707 [1760:10–11]), par contre, veulent qu'on ait une voyelle ouverte en poésie quand on prononce le [r] final, probablement vibrant. Dans la dispute de salon qui oppose Grimarest à Regnier-Desmarais, c'est probablement moins l'articulation du *r* final qui les oppose, comme le croit Grimarest (1712:288), que le timbre de la voyelle qui précède.

Certes, la prononciation [ɛr] des anciennes terminaisons *-ér* n'était pas une innovation. On la prononçait certainement déjà ainsi au XVI^e siècle lorsqu'on faisait la rime avec la terminaison *-èr*³³, mais Vaugelas nous apprend qu'au XVII^e siècle, cette prononciation s'était généralisée à toutes les terminaisons *-ér* dans la lecture à voix haute, et qu'elle ne se limitait plus à quelques rimes occasionnelles dans la poésie. La stigmatisation de cet usage — dont Vaugelas se fait l'écho — est responsable du ressac normatif qui a entraîné avec lui une licence longtemps permise dans la poésie.

Références

ALF = Gilliéron et Edmont (1902–1910).

Anderson, Herman. 1898. Altération et chute de l'*r* en français. *Studier i modern språkvetenskap*. Stockholm : Société néophilologique.

Andry, Nicolas, alias de Bois-Regard. 1689. *Réflexions sur l'usage présent de la langue française ou Remarques nouvelles et critiques touchant la politesse du langage*. Paris : Laurent d'Houry.

33. Lanoue souligne régulièrement que la licence exige un ajustement des prononciations des deux terminaisons, mais ne s'exprime pas explicitement dans ce cas particulier, malgré Morin (1993:114)

- Bacilly, Bénigne de. 1668. *Remarques curieuses sur l'art de bien chanter*. Paris : Ballard.
- Bacilly, Bénigne de. 1679. *L'art de bien chanter ; Augmenté d'un discours qui sert de réponse à la Critique de ce Traité, et d'une plus ample instruction pour ceux qui aspirent à la perfection de cet art*. Paris : Chez l'auteur. [Réimp. 1993. Genève : Minkoff.]
- Baïf, Jean-Antoine de. 1569. [Premier] *Psautier en vers mesurés*. ms. B.N. ms. fr. 19140.
- Baïf, Jean-Antoine de. 1573. [Deuxième] *Psautier en vers mesurés*. ms. B.N. ms. fr. 19140.
- Baïf, Jean-Antoine de. 1574. *Étrènes de poésie françoëze an vers mezurés*. Paris : Denys du Val. [Réimp. 1972. Genève : Slatkine.]
- Bloch, Oscar. 1927. L'assibilation d'r dans les parlers gallo-romans. *Revue de Linguistique Romane* 3.92–156.
- Bray, René. 1954. *Molière, homme de théâtre* Paris : Mercure de France. [2^e éd. 1979.]
- Bruña Cuevas, Manuel. 1998. L'enseignement de l'r français aux Espagnols (XVI^e–XIX^e siècles). *Les chemins du texte*. VI Coloquio da APFFUE (Santiago 19–21 février 1997), éd. par Teresa García-Sabell Tormo, Dolores Olivares Vaquero, Annick Boilève-Guerlet et Manuel García Martínez, 527–539. Universidade de Santiago de Compostela.
- Buffet, Marguerite. 1668. *Nouvelles observations sur la langue françoise*. Paris : Jean Cusson.
- Chaouche, Sabine. 1999. La poésie racinienne : chant ou déclamation. *Racine poète*, éd. par Bénédicte Louvat et Dominique Moncond'huy. *La licorne* 50.235–256.
- Chatelain, Henri Louis. 1907. *Recherches sur le vers français au XV^e siècle ; rimes, mètres et strophes*. Paris. [Réimpr. 1974. Genève : Slatkine.]
- Chauveau, Jean-Paul. 1989. *Évolutions phonétiques en gallo*. Paris : CNRS.
- Clédat, Léon. 1900. Sur l'amuissement de l'r finale en français. *Revue de philologie française et de littérature* 14.81–107.
- Cornulier, Benoît de. 1995. *Art Poétique : notions et problèmes de métrique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Dangeau, Louis de Courcillon, abbé de. 1927. *Opuscules sur la grammaire par l'abbé de Dangeau*, réédités d'après les éditions originales avec introduction et commentaire, par Manne Ekman. Uppsala : Almqvist & Wilksells.
- Dauzat, Albert. 1954. *Le génie de la langue française*. Paris : Payot.
- Delaporte, P. V. 1898. *De la rime française*. Paris : Desclée, de Brouwer et Cie.
- Deloffre, Frédéric. 1965. *Le vers français*. Paris : SEDES. [L'édition consultée pour cette recherche est la 4^e de 1984.]
- Desfontaines, Abbé P.F.G. 1739. *Racine vengé ou examen des remarques grammaticales de M. l'Abbé d'Olivet, sur les œuvres de Racine*. Avignon.
- Doutrelepont, Charles. 1987. *Les romans de Chrétien de Troyes d'après la copie Guiot. Rime et raison phonétique*. Thèse de Ph.D., Université de Montréal.
- Dubois, Jacques (Sylvius). 1998. *Introduction à la langue française suivie d'une grammaire, traduction française de Sylvius (1531) et notes, par Colette Demaizière*. Paris : Champion.
- du Gardin, Louys. 1620. *Les premieres addresses du chemin de Parnasse par les minutez des vers françois, minutees en cent reigles*. Douay : Baltazar Bellere. [Réimpr. 1974. Genève : Slatkine.]
- Elwert, W. Theodor. 1961. *Französische Metrik*. Max Hueber.
- Elwert, W. Theodor. 1965. *Traité de versification française*. Paris : Klincksieck. [Traduction française du précédent.]
- Félice, Théodore de. 1976. Parler de l'enclave protestante de la Haute-Loire. *Revue de linguistique romane* 40.373–378.
- Félice, Théodore de. 1983. *Le patois de la zone d'implantation protestante du nord-est de la Haute-Loire*. Paris : Champion / Genève : Slatkine.
- FEW = Wartburg (1922ss)

- Fouché, Pierre. 1958. *Phonétique historique du français, vol. 2 : les voyelles*. Paris : Klincksieck. [2^e édition de 1969.]
- Fragonard, Marie-Madeleine et Éliane Kotler. 1994. *Introduction à la langue du XVI^e siècle*. Paris : Nathan.
- Gilliéron, Jules et Edmond Edmont. 1902–1910. *Atlas linguistique de la France*. Paris : Champion.
- Grimarest, Jean-Léonor Le Gallois, sieur de. 1707. *Traité du récitatif dans la lecture, dans l'action publique, dans la déclamation et dans le chant, avec un traité des accents, de la quantité et de la ponctuation*. Paris : Jacques Le Febvre. [1760. Nouvelle éd. corrigée & augmentée. La Haye : Pierre Gosse, Junior ; Réimpr. 1978. New York : AMS Press.]
- Grimarest, Jean-Léonor Le Gallois, sieur de. 1712. *Eclaircissements sur les principes de la langue française*. Paris : Florentin Delaulne. [Réimpr. 1973. Genève : Slatkine.]
- Heuillard, C. 1903. *Études sur le patois de la commune de Gaye, canton de Sézanne (Marne)*. Sainte-Menehould : Librairie Heuillard.
- Hindret, Jean. 1696. *L'art de bien prononcer parfaitement la langue française*, 2^e édition revue et corrigée, 2 vol. Paris : Laurent d'Houry.
- Kastner, Léon-Émile. 1903. *A history of French versification*. Oxford : Clarendon.
- la Croix, Phérotée de. 1694. *L'art de la poésie française et latine avec une idée de la musique sous une nouvelle méthode*. Lyon : Thomas Amaulry. [Réimpr. 1973. Genève : Slatkine.]
- Lancelot, Claude. 1663. Breve instruction sur les regles de la poésie française. *Quatre traités de poésies, latine, française, italienne et espagnole*, 49–77 Paris : Pierre le Petit. [Réimpr. 1969. Brighton : University of Sussex Library.]
- Langlois, Ernest. 1902. *Recueil d'Arts de seconde rhétorique*. Paris. [Réimpr. 1974. Genève : Slatkine.]
- Lanoue, Odet de. 1596. *Dictionnaire des rimes françaises [... comprenant des traités] des conjugaisons françaises [et] de l'orthographe française*. Genève : Les héritiers d'Eustache Vignon.
- La Touche, Pierre de. 1696. *L'Art de bien parler français*. Amsterdam. [Réimpr. 1973. Genève : Slatkine.]
- La Touche, Pierre de. 1730. *L'Art de bien parler français*, 4^e éd. Amsterdam : Wetsteins & Smith.
- Le Gaynard, Pierre. 1585. *Promptuaire d'unisons ordonné et disposé methodiquement [...] avec quelques autres poesies de son invention*. Poitiers : Nicolas Courtoys.
- Lote, Georges. 1955. *Histoire du vers français*, tome 3. *Le moyen âge — La poétique ; le vers et la langue*. Paris : Boivin.
- Lote, Georges. 1991. *Histoire du vers français*, tome 6. *Le XVI^e et le XVII^e siècles — Les genres poétiques ; les vers et la langue ; la réforme de la déclamation dans la seconde moitié du XVII^e siècle*. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Martinet, André. 1962. R, du latin au français d'aujourd'hui. *Phonetica* 8.193–202. [Repris dans Martinet 1969:132–143.]
- Martinet, André. 1969. *Le français sans fard*. Paris : PUF.
- Maupas, Charles. 1618. *Grammaire et syntaxe française, contenant reigles bien exactes & certaines de la prononciation, orthographe, construction & usage de nostre langue...*, 2^e éd. Orléans : Olivier Boynard & Jean Nyon. [Réimpr. 1974. Genève : Slatkine.]
- Meigret, Louis. 1548. *Le menteur ou l'incrédule*, trad. de Lucien de Samosate. *Traité touchant le commun usage de l'écriture françoise*. Paris : Chrestien Wechel.
- Meigret, Louis. 1550a. *Le tretté de la grammere françoëze*. Paris : Chrestien Wechel.
- Meigret, Louis. 1550b. *Defenses de Louis Meigret touchant son orthographie, contre les çensures ç calõnies de Glaumalis du Vezelet ç de ses adherans*. Paris : Chrestien Wechel.

- Meigret, Louis. 1550c. *La reponse de Louis Meigret a l'apolojie de Iâques Pelletier*. Paris : Chrestien Wechel.
- Meigret, Louis. 1551. *Reponse de Louis Meigret a la dezesperée replique de Glaomalis de Vezelet, transformé en Gyllaome des Aotels*. Paris : Chrestien Wechel. [Réimpr. 1972. Genève : Slatkine ; avec Meigret 1550a-b-c.]
- Ménage, Gilles. 1666. *Les poésies de M. Malherbe, avec les observations de Monsieur Ménage*. Paris : Louis Billaine. [Reimpr. 1990. Cambridge, Mass. : Omnisys.]
- Ménage, Gilles. 1675–1676. *Observations de monsieur Ménage sur la langue françoise*, 2 vol., 2e éd. Paris : C. Harbin.
- Meyer-Lübke, Wilhelm. 1908. *Historische Grammatik der französischen Sprache : Laut- und Flexionslehre*. Heidelberg : Carl Winters. [4^e/5^e édition de 1934.]
- Millet, l'abbé Adrien. 1926. *Recherches expérimentales et historiques sur l'r d'une région du Haut-Berry*. Paris : Vrin.
- Monferran, Jean-Charles. 1999. Rime pour l'œil, rime pour l'oreille : réalité, mythe ou idéal ? Aperçus de la question en France aux XVI^e et XVII^e siècles. *Par la vue et par l'ouïe*, éd. par Michèle Gally et Michel Jourde, 79–95. Fontenay-aux-Roses : ENS Éditions.
- Morin, Yves Charles. 1993. La rime d'après le *Dictionnaire des rimes* de Lanoue (1596). *Métrie française et métrie accentuelle*. *Langue française* 99.107–123.
- Morin, Yves Charles. 2000. La variation dialectale et l'interdiction des suites Voyelle + e muet dans la poésie classique. *Le vers français : histoire, théorie, esthétique*, éd. par Michel Murat, 193–227. Paris : Champion.
- Morin, Yves Charles. 2001. La troncation des radicaux verbaux en français depuis le moyen âge. *Études diachroniques. Recherches linguistiques de Vincennes* 30.63–86.
- Mourgues, Michel. 1685. *Traité de la poésie françoise*. [1724. Nouvelle édition revûe, corrigée & augmentée. Paris : Jacques Vincent ; réimpr. 1968. Genève : Slatkine.]
- Olivet, Pierre Joseph Thoulier, abbé d'. 1738. *Remarques de grammaire sur Racine*. Repris dans Olivet (1807:177–279).
- Olivet, Pierre Joseph Thoulier, abbé d'. 1807. *Remarques sur la langue française par M. l'abbé d'Olivet*, revue, et augmentée de deux lettres de l'Abbé Le Batteux, sur l'accent prosodique et sur l'accent oratoire. Paris : Barbou.
- Peletier du Mans, Jacques. 1550. *Dialoguë de l'orthographe et prononciacion françoësë*. Poitiers : Marnef. [Réimpr. 1964. Genève : Slatkine.]
- Peletier du Mans, Jacques. 1554a. *L'Arithmétique*. Lyon : Jean de Tournes.
- Peletier du Mans, Jacques. 1554b. *L'Algebrë*. Lyon : Jean de Tournes.
- Peletier du Mans, Jacques. 1555a. *Dialoguë de l'orthographe et prononciacion françoësë*, 2^e éd. Lyon : Jean de Tournes. [Réimpr. 1966. Genève : Droz.]
- Peletier du Mans, Jacques. 1555b. *L'Art Poëtiquë*. Lyon : Jean de Tournes & Guil. Gazean.
- Peletier du Mans, Jacques. 1555c. *L'amour des amours, Vers liriqûes*. Lyon : Jean de Tournes.
- Peletier du Mans, Jacques. 1581. *Euvrës Poëtiquës, intituléz Louangë aveq quelque autres Ecriz du mêmë Auteur, ancorës non publiéz*. Paris : Robert Coulombel.
- Pope, Mildred K. 1934. *From Latin to modern French with especial consideration of Anglo-Norman*. Manchester : Manchester University Press. [2^e éd. de 1952.]
- Quitard, Pierre-Marie. 1868. *Dictionnaire des rimes*. Paris : Garnier.
- Quitard, Pierre-Marie. 1869. *Dictionnaire des rimes*, 2^e éd. conforme à la nouvelle orthographe de l'Académie française. Paris : Garnier. [Édition consultée de 1873.]
- Rambaud, Honorat. 1578. *La déclaration des abus que lon commet en écrivant*. Lyon : Jean de Tournes [Réimpr. 1970. Mensont, Yorkshire : The Scholar Press].
- Ramus, Petrus (Pierre La Ramée). 1562. *Gramere*. Paris : André Wechel. [Réimpr. 1972. Genève : Slatkine.]

- Ramus, Petrus (Pierre La Ramée). 1572. *Grammaire*. Paris : André Wechel. [Réimpr. 1972. Genève : Slatkine ; avec Ramus 1562.]
- Regnier-Desmarais, l'abbé François-Séraphin. 1705. *Traité de la grammaire française*. Paris : J.B. Coignard. [1707. Amsterdam : Henri Desbordes].
- Renaud, André. 1697. *Manière de parler la langue française selon ses différents styles ; Avec la critique de nos plus célèbres écrivains en prose et en vers, et un petit traité de l'orthographe et de la prononciation française*. Lyon : Claude Rey. [Réimpr. 1973. Genève : Slatkine.]
- Richelet, Pierre. 1671. *La versification française*. Paris : Estienne Loyson.
- Straka, Georges. 1933. *Contribution à l'étude des consonnes finales en ancien français*. Thèse de doctorat de l'Université de Prague.
- Straka, Georges. 1964. L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulatoire. *Travaux de Linguistique et de Littérature* 2:1.17–98. [Repris dans Straka 1979:213–294.]
- Straka, Georges. 1965. Contribution à l'histoire de la consonne *r* en français. *Mélanges Veikko Väänänen. Neuphilologische Mitteilungen* 66.572–606. [Repris dans Straka 1979:464–499.]
- Straka, Georges. 1979. *Les sons et les mots : choix d'études de phonétique et de linguistique*. Paris : Klincksieck.
- Straka, Georges. 1985. Les rimes classiques et la prononciation française de l'époque. *Travaux de Linguistique et de Littérature* 23:1.61–138.
- Suchier, Hermann. 1906. *Les voyelles toniques du vieux français*, trad. par Ch. Guerlin de Guer. Paris : Champion.
- Svenson, Lars-Owe. 1959. *Les parlers du Marais Vendéen phonétique, morphologie et syntaxe, textes, onomastique, lexique*. Göteborg : Elanders.
- Swiggers, Pierre. 2001. De Prague à Strasbourg : phonétique et phonologie du français chez Georges Gougenheim et Georges Straka. *Un siècle de linguistique en France : phonétique et phonologie*, éd. par Bernard Laks. *Modèles linguistiques* 22:1.21–44.
- Sylvius, Jacobus. 1531. *Linguae Gallicae Isagoge, una cum eiusdem Grammatica Latino-gallica, ex Hebraeis, Graecis et Latinis authoribus*. Paris : Robert Estienne.
- Tabourot, Estienne. 1866. *Les bigarrures du Seigneur des Accords, avec les apophthegmes du sieur Gaular et les Escraignes dijonnaises*. Revisés sur les éditions originales de 1583, 1584, 1585, 1586 et 1588, augmentés de notes de divers commentateurs. Bruxelles : Mertens et fils. [Réimpr. 1969. Genève : Slatkine.]
- Tabourot, Estienne. 1587. *Dictionnaire des rimes françaises*, premièrement composé par Jean le Feure Dijonnais, Chanoine de Langres & de Bar sur Aube, et depuis augmenté, corrigé, & mis en bon ordre, par le Seigneur des Accords. Paris : Jean Richer. [Édition de 1588, Réimpr. 1973. Genève : Slatkine.]
- Taverdet, Gérard. 1989. *Le français régional parlé en Bourgogne – Étude phonologique*, 2^e édition. Dijon : CNDP.
- Thurot, Charles. 1881–1883. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après le témoignage des grammairiens*, en 3 vol. Paris, Imprimerie Nationale. [Réimpr. 1966. Genève : Slatkine.]
- Vaugelas, Claude Favre de. 1647. *Remarques sur la langue française*. Paris : Pierre le Petit. [Réimpr. 1934. Introduction, bibliographie, index par Jeanne Streicher. Paris : Droz.]
- Vising, Johan. 1899. L'amuïssement de l'*r* finale en français. *Romania* 28.579–591.
- Wartburg, Walther von. 1922ss. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Bâle : Zbinden Druck.